

Orientation des élèves du collège

Post 4ème :

-7 prépa-métiers + 1 MFR : 12 élèves en prépa-pro en juin 2018

Post 3ème : (sans ULIS)

-2nde GT : 67,9% - 71,1 % en 2018 (63,2% en juin 2017)

-2nde Pro : 22,4,1 % - 19,4 % en 2018 (25,6% en juin 2017)

-CAP : 4,5% - 8,1 % en 2018 (6,6% en juin 2017)

-Dont APPRENTISSAGE: 2,6% - 1,3 % en 2018

-Sans affectation en juin : 3 – 10 en 2018

Tous les élèves sont affectés en septembre

Nombre de redoublants en 3ème : 3 - 3 en 2018 (3 en juin 2017)

DNB 2020: informations générales ⁽¹⁾

Contrôle Continu

Soit 400 points
maximum

Contrôle Final

Soit 400 points
maximum

**Le Diplôme National du
Brevet est attribué
quand le total des
points est supérieur ou
égal à 400.**

Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Contrôle Continu

La **maîtrise** de chacune des huit composantes du socle commun est évaluée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

Chacune des quatre composantes du premier domaine :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;

Et

dans chacun **des quatre autres domaines** :

- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Maîtrise insuffisante (10 points)
Maîtrise fragile (25 points)
Maîtrise satisfaisante (40 points)
Très bonne maîtrise (50 points)

Soit 400 points maximum

Contrôle Final

4 épreuves **Obligatoires**

Une épreuve écrite de **français (3 heures)**

Soit 100 points

Une épreuve écrite **d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2 heures)**

Soit 50 points

Une épreuve écrite de **mathématiques, (2 heures)**

Soit 100 points

Une épreuve écrite de sciences et de technologie **(1 heure)**
(physique-chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, technologie / 2 matières sur 3, tirées au sort)

Soit 50 points

Une épreuve orale de **15 minutes** (exposé et entretien)
portant sur un des projets menés par le candidat dans le cadre
des **EPI du cycle 4**, de l'HDA ou sur un des parcours
éducatifs

Soit 100 points

Soit 400 points maximum

Aménagements et PAP

Au cours de leur scolarité, les élèves suivent quatre parcours éducatifs:

- Le **parcours Avenir**: de la 6^{ème} à la Terminale pour construire son parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.
- Le **parcours Citoyen**: autour de l'Enseignement Moral et Civique (EMC), d'une éducation aux médias et à l'information.
- Le **parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)**: pour acquérir une culture artistique personnelle tout en diversifiant ses moyens d'expression.
- Le **parcours éducatif de Santé**: expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé, dans les domaines de l'éducation, de la prévention et de la protection.

Les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) au collège Anne de Bretagne

- Les EPI : sur les trois années du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- Les EPI contribuent à la mise en œuvre des **parcours** éducatifs: Citoyen / Avenir / Education Artistique et Culturelle / Santé. Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4
- **Tous les élèves** peuvent être concernés selon les projets des équipes pédagogiques. Ils se font pendant les cours.
- Ils se basent sur des **projets interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives (évaluées à l'écrit ou à l'oral).
- Ils s'appuient sur les **disciplines** et les programmes **et** ils permettent aux élèves de prendre conscience de la **transversalité** des **compétences** du socle commun.
- **Support papier ou numérique** (sur le site du collège) pour garder une trace des EPI. Ce support pourra être utilisé pour **l'épreuve orale** du DNB. Les élèves devront le gérer en autonomie (compétence essentielle à acquérir).

Le DNB 2020

Un Brevet Blanc cette année: le mardi 4 et mercredi 5 février.

Correction par tous les professeurs de la matière (même ceux qui n'ont pas de 3^{ème}) –

Une épreuve orale BLANCHE: le mercredi 18 mars

Grille des critères d'évaluation de l'oral – identique De même, le contenu de l'épreuve « *L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des EPI du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (Avenir, citoyen, éducatif de santé, d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis. »*).

Epreuve orale officielle POUVANT **se déroulera le mercredi 10 juin 2020**, en attente de confirmation

les épreuves écrites officielles se dérouleront les 29 et 30 juin 2020

L'Orientation en fin de 3^{ème} : le déroulé

- 3 voies possibles: la voie générale (2^{nde} Générale et Technologique) / la voie professionnelle (2^{nde} Pro ou CAP) / l'apprentissage (principalement CAP).
- Différence entre: **Orientation** et **Affectation**
- En janvier, sur la **fiche dialogue**, les familles renseignent un **vœu** indicatif entre la voie générale et la voie professionnelle.
 - **Conseil de classe du 1^{er} semestre** (en janvier) : avis du conseil (favorable, défavorable, réservé...) à ce vœu indicatif **d'orientation**.
- Courant mai : choix du vœu définitif **d'orientation** (2^{nde} GT ou 2^{nde} PRO / CAP ou Apprentissage) de la famille sur la **fiche dialogue**. ET choix des **10 vœux** (maximum) définitifs sur la **fiche d'affectation**. **Attention procédure de télé services**
- **Conseil de classe du 2^{ème} semestre** : avis du conseil : accord ou pas sur **l'orientation**
- Fin juin: **affectation** (par l'Inspecteur d'Académie) dans un lycée et une formation.

L'Orientation en fin de 3^{ème} : pour vous guider

Rôle du professeur principal : suivi des projets + rdv parents

=> **Remise des relevés de notes le jeudi 28 novembre 2019**

- Mme Perrocheau: Conseillère d'orientation psychologue (COP) : RDV le vendredi avec ou sans parents + séances en classe entière (heure de vie de classe)
- CIO / ONISEP sur internet.
- Livret « APRES LA TROISIEME » qui sera distribué février / mars 2020
- Stages 3^{ème} : fin décembre (du 16 au 20 décembre 2019) en entreprise (obligatoire) + mini-stage en Lycées Professionnels (pour les élèves qui le souhaitent) c.à.d. demi-journée en immersion dans des lycées pro.
- Journée portes ouvertes dans les lycées généraux et professionnels: FEVRIER / MARS
- Réunions au collège :
 - Le 16 Janvier 2020 (date à confirmer) = présentation générale et interventions des proviseurs des lycées de secteur.
 - Avril – Mai 2020 (date à préciser) = présentation et explications: Orientation / Affectation / Dérogation

Le calendrier prévisionnel

Jeudi 28 novembre 2019 : Remise relevés de notes mi-semestre par les professeurs.

- Semaine du 16 au 20 décembre : Stage d'observation en entreprise
- 9 Janvier 2020 : Travail et remise de la trace écrite (conforme au format attendu) de stage en entreprise
- Du 13 janvier au 17 janvier : Semaine de l'oral de stage
- Janvier à mars: Portes ouvertes des lycées_{er}
- Du 21 et 27 janvier : Conseils de classe du 1^{er} semestre
- 4 - 5 février : Brevet blanc (épreuves écrites)
- Mercredi 18 mars : Brevet blanc (épreuve orale)
- Fin mai : Conseils de classe du 2^{ème} semestre
- Mercredi 10 juin : Epreuve orale officielle du DNB
- Lundi 29 et mardi 30 juin : Epreuves écrites officielles du DNB